

Compte rendu du conseil municipal du 08/01/2026



Adrien BERTRAND. Absent.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS.
André CHAUVIN. Absent.	Christian RIGAUD.
Emmanuelle FOLCHER.	Peter VERBRUGGEN.
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Sébastien VITEAU. Rédacteur du compte-rendu.
Pascale MATRAS.	
Christine LAGRANGE.	

Ouverture de la séance à 20h02

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-Participation à la mutuelle des agents
- 3-Voirie Bois Vieux (Info).
- 4-Renfort administratif secrétariat de mairie
- 5-Questions diverses.

Ouverture de séance 20h00

Ajout :

Délibération achat d'écran ordinateur.

Délibération, déclassement chemin communal Saudon (vers Christian Rigaud).

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Pour à l'unanimité.

2-Participation à la mutuelle des agents délibération.

Il y a une participation obligatoire à la mutuelle des salariés, choix de 15€/mois par la commune, en 2029 ce sera 50% pris en charge par la commune(obligatoire).

Au vote : pour à l'unanimité.

3-Voirie Bois Vieux (Info).

Suite à la réunion avec Aouste/Sye et le département le 16 décembre 2025, Aouste souhaitait une interdiction totale de circuler sauf riverains, au terme de la rencontre d'accord pour l'interdiction sauf ayant droits, sans rétrocession des parties départementales aux communes concernées.

En pratique le département va proposer un modèle d'arrêté qui notifie bien tous les ayants droits. Police municipale côté Aouste et gendarmerie pour les parties départementales. L'itinéraire sera possible à vélo.

4-Renfort administratif secrétariat de mairie

NM est à 31h hebdo, elle n'augmentera pas ses heures pour cause de double activité.

D'après GMD il manquerait un mi-temps de secrétariat. NM propose quelqu'un pour les délibérations, le fichier habitants, les élections, les arrêtés, la salle des fêtes et l'accueil.

Travailler à deux ça veut dire deux postes, pas de souci avec Berger Levrault le contrat dispose déjà de deux postes possibles. Voir la possibilité de l'achat d'un second ordi, bref, il y aura des dépenses liées aux modifications informatiques avec l'entreprise Crest informatique. Aussi des changements comme l'éclairage les fauteuils, les postes dans leur globalité.

Le poste serait avec du personnel CCVD, (une personne qui fait 30h à Chabrillan va être disponible.).

Soyans doit se positionner afin de « réserver » la possibilité avant que d'autres communes soient demandeuses.

On partirait sur deux jours par semaine afin d'étudier la solution. (2*7h).

5- Délib déclassement chemin communal Saudon (vers Christian Rigaud).

Ensuite cette parcelle sera vendue/échangée avec Mr Rigaud. En effet la commune utilise pour le stationnement des parties appartenant à Mr Rigaud donc le calcul sera fait pour une vente après échange.

Au vote : pour à l'unanimité, Mr Rigaud ne participe pas au vote.

6- Délib achat écran ordi.

186.91 TTC

Pour à l'unanimité.

5-Questions diverses

Bibliothèque : les élués référentes écriture convention et chaque bibliothécaires bénévoles, (service public), convention discutée hier, à priori pas de souci majeur, (à vérifier), puis après lecture du document nous voterons cette convention.

Des engagements sont à prendre par les communes, répartition des frais, assurances etc.

Raccord avec Saoû, peu de nouvelles de Francillon...

Ecole :

5/01 nouvelle salariée jusqu'au 9/02 vacances 27.5 h /semaine, à partir de février planning change, plus de bus jusqu'en juin.

Planning va évoluer 2h de moins par jour à voir avec elle.

Fibre

De nombreux dossiers sont encore en cours, certaines personnes n'ont pas encore répondu. Des différences cadastre/terrain existent et complexifient le lieu de pose de certains poteaux.

Fin du conseil : 21h20.